Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 58 (1978)
Heft: 4

Vorwort: Éditorial
Autor: Ritschard, Willy

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

Rares ont sans doute été les périodes depuis la crise des années trente durant lesquelles le Conseil fédéral a dû aussi fréquemment s'occuper de l'état de notre économie que pendant les douze mois où j'ai eu le privilège de présider aux débats de notre gouvernement. Il est vrai qu'au début de 1978 les choses ne donnaient pas lieu à des inquiétudes particulières. En effet, l'amélioration de la conjoncture enregistrée durant 1977 s'est poursuivie durant les premiers mois de 1978. La demande intérieure s'est renforcée tant sur le plan de la consommation que sur celui des investissements. Le commerce extérieur a connu une expansion soutenue. Malgré une phase d'appréciation du franc suisse qui avait pris fin en mars 1978 l'optimisme était encore de mise à la fin du printemps. La nouvelle et soudaine hausse du cours de notre monnaie qui intervint en été et au début de l'automne a toutefois rapidement jeté une ombre sur notre économie et menace son fragile équilibre.

Bien sûr, la tendance au renforcement de notre monnaie dure depuis quelques années déjà. Mais jusqu'à un passé très récent l'industrie suisse d'exportation était parvenue — tant bien que mal diront les uns, brillamment les autres — à s'accommoder de cette évolution, à défendre sa place sur les marchés mondiaux grâce en particulier à d'importantes mesures de rationalisation et de restructuration, mais souvent aussi grâce à la compression des marges bénéficiaires. Sans doute, l'absence d'inflation et une très réjouissante entente entre les partenaires sociaux ont contribué à rendre cette réussite possible.

Quelques chiffres sauront illustrer cette évolution. Entre octobre 1977 et octobre 1978, le franc suisse a subi une appréciation de 28,6 %. En même temps, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,4 % et les salaires de 2 % environ. Au cours des dix premiers mois de l'année et malgré le très net ralentissement de leur croissance depuis l'été les exportations ont encore progressé de 6,5 % en volume et de 2,4 % en valeur. La valeur moyenne a dès lors diminué de 3,8 % !

Dans ce contexte on doit d'ailleurs supposer que tous les effets de l'importante appréciation du franc suisse ne se sont pas encore répercutés sur la marche des affaires. En effet, un retard souvent important sépare les entrées de commandes des livraisons. Bien que le taux de chômage ne dépasse actuellement guère 0,4 %, l'évolution de l'emploi reste largement conditionnée par le niveau des changes. En plus, les difficultés semblent se concentrer dans certaines régions et dans certaines branches, ce qui pose pour le gouvernement le problème peu familier d'une politique régionale et structurelle.

Devant le véritable dérapage subi par le franc suisse à partir de juillet, sans commune mesure avec l'évolution réelle des coûts et des prix dans les différents pays, les autorités suisses ont été amenées à prendre un certain nombre de mesures. Je ne mentionnerai que la décision prise par la Banque nationale, d'entente avec le Conseil fédéral, d'intervenir désormais, massivement si nécessaire, sur le marché des changes, afin de stabiliser le cours de notre monnaie par rapport à celle de nos principaux partenaires commerciaux et concurrents sur les marchés tiers, en particulier par rapport au Deutsche Mark. Les mesures de soutien du dollar annoncées fin octobre par le Président Carter visent le même but de stabilisation du marché des changes et elles ont été accueillies très favorablement dans notre pays qui d'ailleurs participe à leur mise en œuvre. Les autorités suisses ont enfin pris connaissance avec satisfaction des décisions du Conseil Européen des 4 et 5 décembre sur la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe, objectif que la Suisse appuie pleinement et dont elle s'attachera à soutenir la réalisation par des formes de coopération appropriées.

De son côté le Conseil fédéral a présenté récemment au Parlement une série de mesures qui pourront être mises en œuvre selon les nécessités de la conjoncture. Je ne mentionnerai ici que les allègements en matière d'amortissement dans le cadre de l'impôt fédéral direct, ce qui doit entraîner une diminution de la charge fiscale des entreprises et s'ajouter aux réductions d'impôts déjà décidées pour 1979 par nombre de cantons et communes. Nous espérons que de cette façon la demande intérieure pourra être réactivée quelque peu.

Le gouvernement suisse, suivi en cela par une très grande majorité de l'opinion publique, reste convaincu que des mesures protectionnistes dans les domaines monétaire ou commercial ou encore des interventions directes dans l'économie du pays seraient en fin de compte contraires aux intérêts de notre économie dans la mesure où elles rendraient plus difficile encore le processus d'ajustement, processus qui est en cours dans notre économie et qui est indispensable pour un petit pays où les échanges extérieurs de biens et services représentent à l'heure actuelle environ 42 % du produit intérieur brut. En effet, aucune mesure de politique économique ne pourrait remplacer le dynamisme, la flexibilité, le souci d'innovation et de qualité qui caractérisent beaucoup d'entreprises suisses et qui pourraient très rapidement s'estomper si la pression constante en faveur de l'adaptation à l'évolution des marchés et des techniques n'était pas maintenue.

De toute façon, la Suisse, par ses dimensions modestes et limitée dans ses moyens, ne sera jamais en mesure d'influencer de manière significative une situation due à des facteurs internationaux sur lesquels elle n'a guère de prise. Mais, si des changements structurels seront sans doute nécessaires,comme ils l'ont été dans le passé, nous gardons la confiance que notre économie, nos travailleurs tout comme nos entrepreneurs, seront à la hauteur de leur tâche.

Un dernier mot sur l'évolution des relations économiques entre la Suisse et la France. La forte appréciation du franc suisse par rapport au franc français a rendu le développement des affaires de plus en plus difficiles pour les entreprises suisses. La France occupe toutefois toujours le 2e rang comme client et comme fournisseur de notre pays. Il me paraît évident que tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder la place privilégiée qu'occupent les échanges franco-suisses dans l'économie extérieure de nos pays. Nous subissons tous la fascination des marchés « exotiques » mais nous devons, j'en suis convaincu, faire un effort particulier pour soigner également les relations traditionnelles avec nos plus proches voisins, relations basées sur une amitié à toute épreuve et un destin commun.

W. Ritschard

Willy RITSCHARD,
Président de la Confédération.